

## CHAPITRE X

### L'Immortalité

---

1. *L'espace indéfini et l'esprit.* — Si l'esprit est, comme nous l'avons dit, le principe de l'espace et le contient, il n'est pas d'espace qui contienne l'esprit, et il est impossible d'assigner à l'esprit des limites dans l'espace. Cette réflexion démontre que l'espace est fini, et fait entrevoir la profonde signification de l'infinité de l'esprit.

L'espace est indéfini, il n'est pas infini. S'il est vrai qu'on ne saurait lui assigner de limites, certainement il est tout aussi vrai qu'il n'est pas la négation de toute limite et qu'il n'est même concevable que limité. L'espace représente en effet la multiplicité positive en tant que posée ; c'est-à-dire que dans son objectivité il est une donnée. Or il n'y a pas d'objet indéterminé, parce qu'objet signifie précisément ce qui a été déterminé par l'esprit. L'espace, avons-nous dit aussi, est, comme tel, antithétique ; et l'antithèse se distingue de la thèse, non comme quelque chose qui peut être, mais comme une position déterminée. Cette détermination positive et effective de l'espace (et de tout ce qui se pose devant nous comme spatial) en tant que tel implique la limitation de l'espace : implique qu'il est précisément un espace déterminé. D'autre part, du fait qu'il n'est pas posé indépendamment de l'esprit, mais par l'esprit, et qu'il ne subsiste qu'autant que l'esprit le pose, l'activité spirituelle est la condition de son existence en qualité d'activité ne s'épuisant ni s'arrêtant jamais, et continuant à le poser actuellement sans le poser jamais définitivement. Car l'espace n'est pas posé dans l'acte qui le pose, mais est *ponendum* ; ses limites, comme son être